

L'AMOPA s'est réuni à Revel

Comme tous les deux ans, l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA Haute-Garonne) s'est réunie lors de son assemblée générale. Cette année, c'est à Revel, dans la salle du Conseil Municipal, que les adhérents se sont regroupés samedi 14 janvier. Rappelons que les adhérents de l'AMOPA sont issus des rangs des décorés de «la décoration violette». L'Ordre des Palmes Académiques, institué par décret par le Président René Coty en 1955, qui aura repris et modernisé les dispositions instaurées par Napoléon 1^{er}. L'Ordre récompense ainsi l'investissement dans le milieu de l'éducation et de la jeunesse, et ses récipiendaires peuvent se rassembler au sein de l'association disposant de 115 sections en France Métropolitaine. Elle est aussi présente dans les DOM-TOM ainsi qu'à l'étranger. À l'occasion de cette assemblée de la section départementale, le Président de l'association, Michel Carrier, a présenté ses vœux à la quarantaine de membres s'étant déplacés pour l'événement. Il a aussi dressé le rapport moral de l'année passée, et présenté les projets de l'année à venir.



La section départementale de l'association reçoit les vœux du maire de Revel, Alain Chatillon./Photo DDM

Les perspectives vont de la présentation de conférences éducatives quasiment mensuelles, à la visite de lieux institutionnels (tels que le commissariat de police de Toulouse et le Palais de Justice) ou encore des voyages culturels. Les membres ont également été appelés à se prononcer sur les possibilités d'organisation d'événements tels qu'une soirée de gala en compagnie des membres d'autres ordres Ré-

publicains, ou encore la modernisation de la communication de la section de Haute-Garonne par la mise en ligne d'une page Facebook.

Les adhérents ont ensuite été invités à partager le verre de l'amitié avec le maire Alain Chatillon et Étienne Thibaut son premier adjoint en fin de matinée. L'après-midi a quant à lui été consacré à la visite de Revel et de sa bastide historique.